

Annexe I : Plan d'alimentation distinct

Des plans d'alimentation distincts sont établis lorsque les besoins de l'enfant nécessitent un écart du menu et de la pratique normale du milieu d'éducation des jeunes enfants. Bon nombre d'enfants n'auront pas besoin d'un plan alimentaire distinct. Ce genre d'outil ne requiert pas une documentation des besoins médicaux de l'enfant. Songeons, en guise d'exemples de situations où un plan d'alimentation pourrait s'avérer utile, à un enfant ayant des allergies, à un enfant de quatre ans qui ne mange que des aliments en purée ou à un enfant nourri au moyen d'une sonde d'alimentation.

Voici une liste de questions qu'on pourrait utiliser pour établir un plan d'alimentation distinct.

- L'enfant consomme actuellement quels types d'aliments?
- Comment a-t-on présenté des aliments solides à l'enfant?
- Quelles textures a-t-on présentées avec succès?
- Quelles sont les préférences alimentaires de l'enfant?
- Quelle est la capacité de l'enfant de se nourrir indépendamment?
- Comment se déroule le moment des repas dans le foyer?
- L'enfant utilise actuellement quels genres d'ustensiles?
- Où est-ce que l'enfant prend ses repas au foyer?
- Existe-t-il des routines ou des besoins culturels chez l'enfant dont nous devrions être au courant?
- Est-ce que l'enfant subit des nausées ou vomit durant le repas? Le cas échéant, à quelle fréquence et dans quelles circonstances?
- Faut-il tenir compte de considérations alimentaires ou de demandes particulières?
- A-t-on diagnostiqué chez l'enfant des allergies alimentaires, intolérances alimentaires ou autres préoccupations?
- Quels aliments les plus susceptibles de provoquer des réactions allergiques ont été présentés dans le foyer?
- Quand chacun a-t-il été présenté? (option d'utiliser la liste d'aliments du service de garde)
- L'enfant mange à quels moments et quelles sont ses routines alimentaires?
- Y a-t-il des aliments que les parents souhaitent attendre de lui présenter?
- Comment prévoit-on mettre à jour et modifier le plan d'alimentation?
- Dans quelle mesure le milieu d'éducation des jeunes enfants participera-t-il à la présentation de nouveaux aliments solides ou de nouvelles textures?
- Si l'enfant consomme une préparation pour nourrissons, comment prévoit-on s'en munir?

- Le cas échéant, comment prévoit-on se munir de lait maternel (sous forme liquide ou congelée)?
- Comment le milieu d'éducation des jeunes enfants devrait-il réagir en cas d'indisponibilité de lait maternel (c.-à-d. si on n'en a plus)?
- Permet-on à l'enfant de manger des articles modifiés du menu?
- A-t-on demandé des aliments particuliers en raison de problèmes médicaux?
- Est-ce que l'enfant consommera des aliments du foyer et du centre? Le cas échéant, quand devrait-on offrir des aliments du foyer? Comment le milieu d'éducation des jeunes enfants devrait-il réagir si des aliments et des boissons apportés du foyer ne sont pas disponibles (c.-à-d. s'il en manque)?
- Nourrit-on l'enfant par sonde? Dans l'affirmative, l'enfant mange à quels moments et quelles sont ses routines? Est-ce que l'enfant peut manger des aliments ou boire par la bouche? Comment prévoit-on l'inclure dans la routine des repas?
- À quelle fréquence prévoit-on réexaminer et mettre à jour le plan établi?

Ces questions pourraient s'avérer utiles pour établir un plan d'alimentation distinct. De tels plans sont particulièrement bénéfiques pour assurer une communication continue entre le milieu d'éducation des jeunes enfants et la famille; ils sont conçus pour bien répondre aux besoins des enfants et les intégrer dans un environnement d'alimentation inclusif. Le plan permettra une communication constante entre le parent/la personne tutrice de l'enfant et la gardienne ou le gardien ou le personnel du service d'éducation des jeunes enfants, y compris la cuisinière ou le cuisinier. Il est à noter que dans certains cas où des aliments ne figurant pas au menu sont requis, le milieu d'éducation des jeunes enfants fournira les aliments, et que dans d'autres cas, les parents le demanderont ou on leur demandera d'apporter les aliments.

Lorsqu'un plan comportemental est en place, consulter ce dernier pour obtenir des directives sur la façon de procéder et traiter le plan comportemental comme le document principal, auquel s'ajoute le plan d'alimentation à titre de ressource à l'appui.

Modèle de plan d'alimentation distinct

<p>Nom de l'enfant : _____</p> <p>Date de naissance : _____ Âge à l'inscription : _____</p>		
<p>Calendrier de réexamen du plan d'alimentation de l'enfant en bas âge :</p> <p><i>Nota – Il faudrait réexaminer périodiquement le plan. Si un plan d'aide au développement, un plan de gestion de routine ou un plan de soutien comportemental sont en place, réexaminer tous les plans en même temps.</i></p>		
<p>Comment prévoit-on intégrer l'enfant au sein de l'environnement d'alimentation inclusif ou de la routine des repas?</p>		
<p>Est-ce que votre enfant consomme actuellement</p> <p><input type="checkbox"/> du lait maternel*</p> <p><input type="checkbox"/> une préparation pour nourrissons</p> <p><input type="checkbox"/> des aliments solides**</p> <p>Aliments solides ayant été présentés à l'enfant :</p>	<p>Mode d'alimentation :</p> <p><input type="checkbox"/> allaitement</p> <p><input type="checkbox"/> au biberon</p> <p><input type="checkbox"/> à la cuillère</p> <p><input type="checkbox"/> au verre</p> <p>Capacité de se nourrir : (p. ex. nourri par la gardienne ou le gardien, se nourrit de ses doigts, nourri à la cuillère ou à l'aide d'une fourchette)</p> <p>Textures : (p. ex. en purée, hachés fins, en dés)</p>	<p>Instructions spéciales</p> <p>Il peut s'agir de l'entreposage et de la fourniture du lait maternel ou de la préparation pour nourrissons, d'allergies alimentaires, de demandes d'aliments religieux/culturels, de demandes d'aliments liées à des problèmes médicaux, etc.</p> <p>Les instructions peuvent aussi préciser si l'enfant consommera des aliments du foyer à la demande des parents/ personnes tutrices ou si l'enfant consommera les aliments servis dans le milieu d'éducation des jeunes enfants.</p>

* Les milieux d'éducation des jeunes enfants invitent les parents à allaiter leur enfant n'importe où dans l'établissement ou le foyer. Une communication continue aura cours entre le personnel et le parent/la personne tutrice pour assurer une provision adéquate de lait maternel ou préparation pour nourrissons à l'intention de votre enfant dans le milieu d'éducation des jeunes enfants. Aucune autre forme de nutrition ne sera assurée à moins d'instructions pertinentes du parent/de la personne tutrice.